

REPERES 61

FÉDÉRATION DE L'ORNE

4, LE BOIS DES CLAIRETS 61000 ST GERMAIN DU CORBEIS

TEL : 02.33.82.37.80 FEDERATION61@LALIGUENORMANDIE.ORG

ISSN 2534-7918 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN ROUSSELIN

BILLET D'HUMEUR

Après huit ans d'existence,**L'Observatoire de la laïcité va donc disparaître.***A la place, le gouvernement envisagerait un Haut conseil à la laïcité doublé d'une administration de la laïcité.*

Créé pour éclairer les pouvoirs publics, fournir des données et organiser ou valider des formations liées à la laïcité et à la gestion du fait religieux, l'Observatoire était aussi un lieu de démocratie où nos associations laïques étaient écoutées.

Ce que montrent les nombreux avis, guides et documents élaborés pendant sa période de fonctionnement, c'est que l'Observatoire de la laïcité a constamment éclairé le cadre laïque formé par la législation, notamment les lois de 1882, 1905 et plus récemment 2004. Ce travail essentiel a permis aux différents acteurs de faire vivre ce cadre. L'indépendance d'esprit revendiquée par son Président et par son Rapporteur général permettait de lutter contre les idées reçues et les idées fausses sur la laïcité générées par un débat souvent confus dans notre pays sur ce principe d'organisation de notre République.

Il est significatif que l'Observatoire de la laïcité disparaisse au moment où se discute la loi sur les « principes de la République », qui met en péril l'équilibre réalisé par les lois laïques et les textes fondant la liberté associative.

Le combat laïque est un combat de liberté, il promeut l'émancipation et l'esprit critique. « Nous ne désirons pas que les hommes pensent comme nous mais qu'ils apprennent à penser d'après eux-mêmes »... Condorcet.

Ce combat continuera, qui associe défense de la laïcité et lutte contre toutes les formes de discriminations.

Ce texte date du 10 avril 2021. Il a été signé par : Attac, CEMEA, CGT, CRLDHT, FNLP, FTCCR, FSU, Fondation Copernic, Les Francas, Ligue des droits de l'Homme, Ligue de l'enseignement, MRAP, Solidarité Laïque, Mémorial 98, UNEF, SAF, Solidaires

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial**Page 2 : Informations Ligue de l'Enseignement****Page 3 : Ciné Pays Mélois - Centre de loisirs RHCv-LFAE-St Clair de Halouze****Page 4 : Elections Départementales : La Ligue 61 s'adresse aux candidat.e.s**

VOUS SOUHAITEZ METTRE UN ARTICLE

Associations affiliées, structures gérées par La Ligue de

l'enseignement, les pages sont ouvertes !

Assemblée générale, événement de votre structure, questions en débat, communications. Pour cela envoyer votre article à :

federation61@laliguenormandie.org

Si vous souhaitez que des membres de votre association affiliée soient personnellement destinataires du « Repères 61 », merci d'en

communiquer la liste avec leur adresse électronique à :

federation61@laliguenormandie.org

Le Repères 61 est envoyé aux mairies, aux écoles, collèges... de l'Orne aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement de l'Orne, aux services civiques, aux juniors associations, aux personnels de La Ligue de l'enseignement de l'Orne...

COMMENT DEVIENT-ON RACISTE ?

de Carole Reynaud-Paligot, Évelyne Heyer et Ismael Meziane aux Editions Casterman

Comprendre en BD les mécanismes du racisme

La Ligue de l'enseignement est partenaire de cette belle bande dessinée qu'elle va diffuser très prochainement au sein de son réseau!

"Ce ne sont pas les différences qui créent la catégorisation raciale mais la volonté de se différencier. Le racisme naît ainsi de rapports de domination entre des États ou des groupes. Il se construit dans des contextes spécifiques (coloniaux, nationalistes) par l'action des élites politiques, économiques, des médias et de la société civile, notamment à travers la circulation de stéréotypes et leur essentialisation." C. Reynaud-Paligot



L'ORIENTATION ENTRE EN JEU CHEZ LES MATERNELLES

Jusqu'au 30 juin, les jeux d'orientation sont l'activité support de l'opération nationale " À l'Usep, la maternelle entre en jeu ! ", après trois premières éditions appuyées sur les jeux d'opposition.

Les jeux d'orientation, où chaque enfant évolue en autonomie, en binôme ou en équipe, sont à l'honneur de l'opération " À l'Usep, la maternelle entre en jeu ! ". Un choix motivé par l'impératif de distanciation lié aux contraintes sanitaires et par l'intérêt pédagogique de situations où le jeune enfant est invité à trouver ses repères dans l'espace.

L'orientation est une activité particulièrement intéressante chez les 3-6 ans, en ce qu'elle demande d'adapter ses déplacements à des environnements variés, pour reprendre les termes dans lesquels cette compétence est identifiée dans les programmes de l'Éducation nationale.

Selon les protocoles et les restrictions en vigueur, elle peut se pratiquer dans la cour d'école, dans les allées d'un parc fermé ou dans une nature un peu moins domestiquée. Soit, traduit en langage pédagogique, en milieu connu, proche ou inconnu.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

ET LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LAÏCITÉ

Le dimanche 18 avril, la ministre déléguée à la Citoyenneté, Marlène Schiappa, annonce dans un journal la tenue d'États généraux de la laïcité ouverts dès le mardi 20 avril. La surprise est générale. Y compris, semble-t-il, dans les hautes sphères politiques. Quelques rares organisations laïques sont informées, certaines par téléphone le lundi. Cette absence de concertation étonne d'autant plus que les discussions autour du projet de loi confortant les principes républicains battent leur plein depuis début décembre. Cette initiative à la fois abrupte et à contretemps (en principe des États généraux sont destinés à préparer des décisions) amène la Ligue de l'enseignement à proposer un texte : " États généraux de la laïcité. Pourquoi maintenant et pourquoi faire ? " qui est signé, en quelques jours, par plus de cinquante organisations du mouvement laïque, de syndicats et de mouvements d'éducation populaire. Ce texte est clair. C'est la méthode qui est critiquée. Et non l'idée même d'un débat citoyen sur un sujet essentiel pour la République. Il y est même souligné l'intérêt voire l'urgence de tout projet constructif élaboré dans la concertation. Il est de fait l'héritier des États généraux de la France laïque du 18 juillet 1948. Organisés par la Ligue, la FEN, le SNI et les Conseils de Parents d'Élèves des Ecoles Laïques soutenus par plus de vingt grandes organisations laïques. Ils réaffirmaient les valeurs inscrites dans la devise républicaine et la primauté de l'enseignement public : " Défendre l'École laïque, c'est défendre la République ; travailler à faire en sorte qu'elle devienne l'école de tous, c'est cimenter l'unité française, c'est préparer l'unité humaine ".

UNE DÉMOCRATIE SANS CULTURE

EST UNE DÉMOCRATIE SANS VIE

L'Observatoire de la liberté de création – dont est membre la Ligue de l'enseignement – soutient la demande d'ouverture des lieux de culture dans le respect des gestes barrières.

Le public a le droit de participer à la vie culturelle. Ce droit est essentiel. Il est affirmé par l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH).

Les artistes ont le droit de créer et de diffuser leurs œuvres. Ce droit est essentiel. Il est protégé par la loi de juillet 2016.

L'Observatoire de la liberté de création soutient les demandes de protection formées par les organisations professionnelles et syndicales et s'oppose à toute mesure qui pourrait fragiliser encore plus ceux dont le métier est de participer à la vie culturelle de notre pays.

Une démocratie sans culture est une démocratie sans vie.

CINE PAYS MELOIS

C'est avec beaucoup de bonheur que nous allons pouvoir reprendre notre activité, et ceci très rapidement. Le samedi 22 mai à 15 heures, le projecteur va de nouveau diffuser des images sur notre grand écran. Les horaires vont s'adapter à ceux des couvre-feux. Dans un premier temps, respectant le cadre des salles du circuit itinérant nous projeterons des films sortis avant la fermeture des salles fin octobre 2020, respectant en cela le délai de 6 semaines suivant la sortie des films. En contrepartie, chaque jour programmé 2 films seront à l'affiche. Ainsi nous pourrons répondre à la demande de diversité, suivant en cela votre attente (les enfants ne seront pas oubliés). Il est temps de vous laisser découvrir la programmation afin de noter dès maintenant sur votre planning le moment où vous pourrez réinvestir votre salle.

Samedi 22 Mai

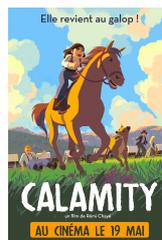


15h00



18h00

Samedi 5 juin



15h00



18h00

Pour plus de précisions concernant la reprise de l'activité, le détail des films programmés, l'organisation des séances, nous vous invitons à aller sur notre site <http://cinepaysmelois.e-monsite.com>

CENTRE ROBERT HEE CLAUDE VARNIER DE LA LIGUE 61

Les inscriptions de l'été sont disponibles dès maintenant !

Contact :

Centre de loisirs Robert Hée Claude Varnier

4, Id le bois des claires

61000 St Germain du Corbeis

02.33.82.37.85

centrerhcv@laliguenormandie.org

<http://centrerhcv.laliguenormandie.org>



CENTRE DE LOISIRS DE LA FERRIERE AUX ETANGS ET DE ST CLAIR DE HALOUZE DE LA LIGUE 61

Contact :

Les inscriptions de l'été sont disponibles dès maintenant !

Centre de loisirs de La Ferrière aux Etangs

9, rue du Collège

61450 La Ferrière aux Etangs

02.33.82.37.85



Contact :

Centre de loisirs de St Clair de Halouze

Le Rocher

61490 St Clair de Halouze

02.33.64.45.01

www.centre-stclairdehalouze.laliguenormandie.org

**ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : LA LIGUE 61
S'ADRESSE AUX CANDIDATS.E.S**

INTERVENTION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ORNE DANS LE DEBAT PUBLIC

ELECTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

20 et 27 juin 2021

Fidèle à sa mission associative et de mouvement de l'Education populaire, La Ligue de l'enseignement de l'Orne a envoyé une adresse aux candidat.e.s.

Vous trouverez l'intégralité du texte sur le site de La Ligue 61:

www.federation61.laliguenormandie.org

Nous leur demandons, entre autres, leur avis sur 5 propositions

que nous formulons:

- ♦ **Mettre en place des projets pluriannuels éducatifs et culturels de territoires en lien avec les associations du mouvement de l'Education populaire**
- ♦ **Décider d'un plan de relance départementale de soutien financier direct auprès des établissements scolaires pour inciter/inviter les équipes enseignantes à s'engager dans des projets de classes découvertes dès que les structures d'accueil rouvriront**
- ♦ **Mettre en place une vice-présidence en charge de l'Education populaire**
- ♦ **Développer les politiques départementales en faveur de l'Education populaire en lien avec les nombreux acteurs (écoles, collèges, associations, collectivités...) et ce sans limite d'âge car sports, cultures, loisirs peuvent être proposé partout et accessible à toutes et tous.**
- ♦ **Aider financièrement les associations en difficulté à travers la création d'un fonds de soutien dédié.**

Dans le « Repères 61 » du mois de juin (parution le 10), vous trouverez la liste des candidat.e.s nous ayant envoyé leur contribution (nom, prénom, canton).

Leurs contributions seront publiées dans leur intégralité sur le site de La Ligue de l'enseignement de l'Orne à compter du 10 juin 2021.